



Union départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Mayenne

Bourse du travail, 6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval

Tel. : 02 43 53 42 26 – @ : udfo53@force-ouvriere.fr – Site : <https://53.force-ouvriere.org/>

Déclaration de guerre du MEDEF : FO en Mayenne est aux côtés de la jeunesse et des salariés !

D'après le journal patronal « Les Échos », le Président du Medef, Patrick Martin, a remis un « *document interne* » sur l'emploi des jeunes aux organisations syndicales. Ce document prévoit plusieurs pistes, contre les intérêts de la classe ouvrière, en particulier ceux de la jeunesse. Jugez plutôt !

- Un contrat de travail « *à droits progressifs* », **pouvant être rompu sans motif pendant les trois premières années, une nouvelle forme de CPE que nous avons déjà mis en échec en 2006.**
- **Une rémunération inférieure au SMIC** « *pour un public cible sur une durée limitée et, potentiellement par la négociation collective* ».
- **Un allongement de la période d'essai** ciblée sur les jeunes « *peu ou pas qualifiés* ».
- **La suppression du motif de recours à l'intérim ou au CDD** ainsi que du délai de carence entre deux contrats et des plafonds de 18 mois et de deux renouvellements...
- **L'assouplissement de la réglementation du travail temporaire pour les jeunes de moins de 30 ans**

L'UD FO 53 se souvient qu'en **2006**, Dominique de Villepin avait déjà essayé le Contrat Première embauche (CPE) qui devait permettre à l'employeur de rompre dans les deux premières années sans avoir à motiver sa décision. Cela avait conduit à **une mobilisation historique de la jeunesse soutenue par les syndicats dont la CGT-FO**. Jacques Chirac avait dû y renoncer et même après la promulgation de la loi.

Rappelons également que le contrat d'insertion professionnelle (CIP) créé par Édouard Balladur **en 1994** pour rémunérer 80 % du SMIC les moins de 26 ans ayant une formation égale, au plus, au BAC ou au Brevet professionnel, avait également dû être **abandonné après un puissant mouvement social emmené par la jeunesse**.

Nous sommes **en 2026**, et, aux côtés de la jeunesse, **FO 53 prendra également toute sa place dans le combat contre ces plans funestes !**

Évoquant des enjeux économiques, le MEDEF veut une phase de « **diagnostic paritaire** » en commençant par une journée « **entre numéros un** » (les secrétaires généraux des confédérations) pour ensuite « **négozier sur certains points** ».

Pour l'**UD-FO 53**, il n'y a pas de **diagnostic partagé avec le MEDEF** : ses « *revendications* » sont à l'opposé de celles des salariés, et de la jeunesse !

L'Union départementale CGT-Force Ouvrière de la Mayenne rappelle que la **Conférence Sociale « Travail Emploi Retraites »** n'est pas un lieu de négociation mais une manière pour le gouvernement MACRON et le patronat d'avancer vers la baisse des droits des salariés sous couvert de « dialogue social ». **FO n'a rien à faire dans ce nouveau conclave !**

Corvéable à souhait, sous-payés, licenciable à loisir... ou envoyés sur le front ?

L'UD FO 53 refuse ces options et y oppose la liberté, la paix, les droits sociaux, la République Sociale !

Ni chair à patrons, ni chair à canons !

A Laval le 3 février 2026